

Société québécoise de lipidologie, de nutrition et de métabolisme inc.

TEXTE NON APPROUVÉ **PROCÈS-VERBAL**

Réunion de l'exécutif

Le vendredi 27 avril 2001 à 15 h 30
Manoir du Lac Delage

Étaient présents :	Docteur Jean Bergeron Madame Chantal Blais Madame Diane Brisson Docteur Claude Gagné Docteur Daniel Gaudet Docteur Pierre Julien Docteur Émile Lévy Docteur Pierre Maheux Docteur André Marette
S'étaient excusés :	Madame Denise Cloutier Docteur Jean Davignon Docteur Jacques Genest Docteur Marc-André Lavoie
Étaient invités :	Madame Caroline Désilets Docteur Andrew Grant

1 Adoption de l'ordre du jour

Docteur Daniel Gaudet propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.
Madame Diane Brisson appuie la proposition.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Adoption des procès verbaux de la réunion de l'exécutif du 20 juillet 2000 et de la téléconférence du 14 décembre 2000

Docteur Jean Bergeron propose l'adoption du procès-verbal du 20 juillet ainsi que des nouveaux membres proposés le 14 décembre 2000.
Docteur Claude Gagné appuie la proposition.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Suivis des procès verbaux

Les thèmes des conférences ont été modifiés après la réunion du 20 juillet pour produire le programme du congrès de 2001.

Le point huit est traité dans le suivi du procès-verbal : Logo

- Deux choix de logos ont été soumis pour la Société de lipidologie, mais aucun n'est choisi.
- André Marette suggère que le secrétaire fasse affaire avec une firme spécialisée. Il s'informerait du prix.

4 Répartition des tâches administratives et renouvellement de l'exécutif

- Les membres sont élus pour deux ans. Ils ne sont pas obligés de quitter après cette période. Par contre, il faudrait faire attention à ce que tous ne quittent pas simultanément. Il faudrait que l'on établisse la durée des mandats de chaque membre et que les tâches soient mieux définies.
- De plus, il faudrait qu'il y ait une rotation dans les postes occupés et que ce ne soit pas la même personne qui se retrouve avec plusieurs fonctions combinées. Pierre Julien demande à ce que ses tâches de Président-secrétaire-trésorier soient réparties comme convenu selon les règlements de la Société.
- Il faudrait une infrastructure pour le comité organisateur du congrès annuel. On pourrait prendre exemple sur le modèle de la Société d'hypertension où le président, le secrétaire et le trésorier se répartissent les tâches également et peuvent s'adjoindre d'autres membres du conseil selon les besoins. Ainsi, Daniel Gaudet est d'accord pour participer à l'organisation de la section scientifique du congrès pour l'an prochain. Pierre Julien demandera à Marc-André Lavoie s'il aimerait se joindre à ce comité.
- L'organisation générale du congrès devrait être la responsabilité de l'exécutif au lieu de la structure des co-présidences comme par le passé.

Il est adopté à l'unanimité qu'il y aura un seul responsable de l'organisation du congrès aidé de l'exécutif.

5 Mise en candidature et élection des administrateurs

Dr Julien introduit la candidature de Mme Denise Cloutier comme membre du conseil. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Daniel Gaudet propose Pierre Julien comme président de l'exécutif et ce pour deux ans. Émile Lévy appuie la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean Bergeron propose de reconduire l'exécutif actuel et il prendrait la relève de Marc-André Lavoie, comme secrétaire après consultation et acceptation avec ce dernier. André Marette appuie la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres présents sont consultés afin de voir ce qu'ils envisagent pour la durée de leur mandat :

NOM	FONCTION	DURÉE
Pierre Julien	Président	2 ans
Daniel Gaudet	Vice-président	2 ans
Jean Bergeron	Secrétaire	2 ans
Pierre Maheux	Trésorier	1 an
Chantal Blais	Administrateur	2 ans
Diane Brisson	Administrateur	1 an
Émile Lévy	Administrateur	2 ans
André Marette	Administrateur	2 ans
Denise Cloutier	Représentante industrie	1 an

6 Nouveaux membres et cotisation annuelle

6.1 Nouveaux membres

- Le conseil a approuvé à l'unanimité les candidatures (5) soumises :
Donald M. Duchesne
Robert M. Dufour
Luc Laperrière
Jean-Marie Leclerc
Daniel Lesiège
- En avril dernier, le conseil avait approuvé, par voie du télécopieur, la candidature de 69 nouveaux membres. (voir annexe 1)

Pierre Julien mentionne que plusieurs personnes n'ont pas encore remarqué que le Club de lipidologie a été remplacé par la Société québécoise de lipidologie et qu'ainsi ils ne s'enregistrent pas comme membres et, par conséquent, ne reçoivent pas l'information pertinente aux congrès annuels.

Plusieurs membres de l'ancien Club ne se sont pas inscrits. Le secrétaire devrait considérer la possibilité de contacter ces personnes pour élargir la liste des membres.

6.2 Cotisation annuelle

Pierre Julien demande si l'on doit conserver la gratuité ou introduire une cotisation annuelle. Commentaires :

- La gratuité est un incitatif à devenir membre.
- Cela augmente la popularité.
- Cotisation obligerait un suivi pour les changements d'adresses.
- Ce n'est pas une question d'argent, car la valeur de la cotisation ne serait pas significative pour amasser des fonds.
- On avisera plus tard sur la nécessité d'instaurer une cotisation annuelle.

André Marette propose que l'on utilise l'inscription au congrès annuel comme période de renouvellement pour les membres afin de conserver la gratuité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 Rapport financier et audition des livres

7.1 Audition des livres

Pierre Julien informe les membres des options en matière de vérification financière et précise que dans la charte aucune directive particulière n'est spécifiée.

Options :

1. Rapport du vérificateur : coût = 1000 à 1500 \$ par année et doit être entériné par la banque à chaque année.
2. Mission d'examen : rapport de l'année par le comptable, aux deux ans, sans contacter la banque.
3. Avis aux lecteurs

Émile Lévy mentionne qu'il faudrait opter pour la méthode la plus appropriée considérant la somme d'argent qui est gérée.

Pierre Julien propose que l'on adopte le type « Rapport » et que Marc Côté soit nommé en tant que vérificateur.

Émile Lévy appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On est d'accord pour que les fonds soient placés dans une banque (en ce moment c'est à la Banque de Montréal) et rapportent des intérêts plutôt que gérés par un centre de recherche.

7.2 Rapport financier

Pierre Julien présente les données financières : revenus et dépenses en comparant la réunion annuelle de 2000 à celle de 2001. (voir annexe 2)

- Les dépenses pour la période 2000-2001 sont de 50 282 \$.
- Il y a un surplus de 32 457 \$ dont 30 000\$ est placé dans un compte avec intérêt.
- Pour la période 2001-2002, les mêmes dépenses sont prévues. Par contre, les bourses remises en prix seront plus élevées.
- On remarque qu'après un engagement formel pour la somme de 2,000\$ ainsi que la publication de cet engagement, Hoffmann La Roche se retire en ne versant que la somme de 500\$.
- On aurait probablement pu obtenir plus de fonds si on avait fait la recherche de commanditaires plus tôt au cours de l'année, en particulier pour l'industrie alimentaire.
- Pour le congrès de 2001, la contribution financière de Pfizer/Parke-Davis est moins importante que prévue. Par contre, Pfizer désire être un partenaire majeur pour 2002.

8 Logo

Voir au point 3.

9 Réunion annuelle 2001 :

Rapport des organisateurs :

- Site web :
Des remerciements sont faits à Andrew Grant et son équipe. Tous sont impressionnés par le site mis à notre disposition.
- Prix des Fondateurs : Patrick Couture et André Murette
Annonce sera faite demain au dessert.
Des commentaires du comité de sélection ont été reçues et devraient être discutés par le prochain comité organisateur (voir annexe 3).
- Prix pour les meilleures affiches :
Annonce sera faite demain au dessert après la compétition.
- Exposition, publicité et Médecine/Sciences :
 - Pierre Julien mentionne qu'il a rencontré certaines difficultés face à ce qui avait été convenu avec le publicitaire (compagnie indépendante de Médecine/Science) qui semblait insister auprès de nos commanditaires afin qu'ils ajoutent un espace payant.
 - Il faudra avoir une gestion plus serrée de la publicité si on désire poursuivre cette avenue, ce qui n'est pas très encourageant pour les congrès à venir.
 - Médecine Sciences propose que l'année prochaine les résumés fassent partie d'un supplément à la revue, ce que ne recommande pas le président.
- On mentionne également l'appréciation pour la grande qualité du service du manoir du Lac Delage.

10 Préparation pour la réunion annuelle de 2002

10.1 Réunion annuelle 2002

- Commencer plus tôt la recherche pour le financement, soit le début de l'été.
- Daniel Gaudet, actuel président, préfère ne pas revenir comme président.
- Émile Lévy suggère que le président actuel soutienne le nouveau comité.
- Daniel Gaudet :
 - Discussion sur le rôle des administrateurs et de l'exécutif de la Société
 - On devrait mandater différents administrateurs pour gérer différentes sections du congrès 2002
- Jean Bergeron :
 - préférable qu'il y ait quatre (4) officiels plutôt qu'une seule personne
 - le président doit s'assurer que les tâches soient distribuées après chaque rencontre
- Intéressés à participer :
 - Émile Lévy
 - André Murette : selon la tâche (ponctuellement).
 - Chantal Blais : intéressée à donner un coup de main selon ses capacités et son expérience.
 - Jean Bergeron : est d'accord pour agir comme secrétaire au sein de ce comité.

10.2 Société française d'athérosclérose et ARCOL :

- On s'interroge sur la fiabilité des relations que l'on tente d'établir.
- Ils se disent intéressés mais ne poursuivent pas les démarches.
- Émile Lévy mentionne qu'il serait préférable de travailler par téléphone avec eux.

- **Proposition 1** : organiser un symposium satellite où l'on échangerait des conférenciers français et québécois.

10.3 Société québécoise d'hypertension :

- **Proposition 2** : organiser notre réunion annuelle avec eux sur le même site en janvier 2002 afin de préparer un symposium conjoint. Les autres conférences et réunions seraient organisées de façon complètement indépendante. La société d'hypertension ne peut modifier ses dates pour le mois d'avril au lieu de janvier.
- Avantages :
250 participants au total,
Coût moindre pour l'organisation du congrès.
- Désavantage :
Congrès au centre-ville seulement,
Perte d'autonomie et de la possibilité de faire des symposia avec d'autres sociétés,
Perte d'indépendance d'une jeune société face à une autre plus structurée, on insiste sur la croissance déjà excellente de notre société depuis deux ans et sur son potentiel futur.

Émile Lévy souligne le danger de réunir deux sociétés par rapport à l'implication des compagnies pharmaceutiques ainsi que le désir des membres de continuer les réunions annuelles en avril-mai et non pas en janvier.

En général, l'exécutif n'est pas enthousiasme face à cette proposition de rencontre conjointe et désire consolider ses acquis.

10.4 Institut canadien des neutraceutiques

- On propose de leur accorder une place pour le congrès de 2002, soit le dimanche matin si on peut déplacer la session de nutrition le samedi soir.

10.5 Lieu et date pour la réunion annuelle de 2002

- On propose d'engager des discussions avec le Château Bromont.

10.6 Symposium pour 2002 :

- On désire organiser un symposium avec l'industrie pharmaceutique en 2002.

11 Divers

Aucun point n'est ajouté.

12 Levée de l'assemblée

Chantal Blais propose la levée de l'assemblée.

André Marette appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Signature : _____

Date : _____